

RENOUVELLEMENT AU 1^{ER} JANVIER 2010

Le contrat d'assurance collective protégeant les membres de la Fédération autonome de l'enseignement se renouvelle au 1^{er} janvier 2010.

Vous trouverez ci-dessous la nouvelle tarification qui s'appliquera à compter de la première période de paie complète suivant ou coïncidant avec le 1^{er} janvier 2010.

PERSONNEL ACTIF – TAUX PAR PÉRIODE DE 14 JOURS

	Individuel	Monoparental	Familial
Maladie 1	25,79 \$	37,66 \$	62,02 \$
Maladie 2	33,84 \$	50,99 \$	82,75 \$
Maladie 3	44,80 \$	67,36 \$	107,35 \$

Complémentaire 1

	Individuel	Monoparental	Familial
Assurance soins dentaires (facultatif par unité syndicale)	10,54 \$	16,02 \$	26,56 \$

Complémentaire 2

Assurance salaire de longue durée – Régime « B »		1,359 % du salaire	
--	--	--------------------	--

Complémentaire 3

Assurance vie de base de la personne adhérente (par 1 000 \$ de protection)			
Premier 25 000 \$		0,075 \$	

Assurance vie additionnelle de la personne adhérente et de la personne conjointe (par 1 000 \$ de protection selon l'âge de la personne adhérente)

Groupe d'âge	Homme		Femme	
	Non fumeur	Fumeur	Non fumeur	Fumeur
20 – 24	0,022 \$	0,037 \$	0,009 \$	0,018 \$
25 – 29	0,022 \$	0,037 \$	0,009 \$	0,018 \$
30 – 34	0,022 \$	0,037 \$	0,009 \$	0,018 \$
35 – 39	0,030 \$	0,042 \$	0,014 \$	0,018 \$
40 – 44	0,044 \$	0,069 \$	0,018 \$	0,028 \$
45 – 49	0,074 \$	0,115 \$	0,028 \$	0,046 \$
50 – 54	0,119 \$	0,180 \$	0,069 \$	0,102 \$
55 – 59	0,194 \$	0,295 \$	0,102 \$	0,157 \$
60 – 64	0,360 \$	0,471 \$	0,157 \$	0,240 \$
65 – 69	0,509 \$	0,666 \$	0,222 \$	0,340 \$
70 – 74	0,634 \$	0,830 \$	0,277 \$	0,423 \$
75 ans ou plus	1,366 \$	1,787 \$	0,596 \$	0,911 \$

Assurance vie de la personne conjointe et des enfants à charge 1,14 \$

PERSONNEL RETRAITÉ – TAUX MENSUELS

Assurance vie et décès accidentels	Taux mensuels au 1 ^{er} janvier 2010
Choix 1	11,47 \$
Choix 2	22,94 \$
Choix 3	34,41 \$
Assurance vie des personnes à charge	5,50 \$

La taxe de vente de 9 % doit être ajoutée à ces primes.

Veuillez joindre ce feuillet à votre brochure explicative.